VENTES A L'ENCAN

VENTES AL'ENUAN

J. L. Onorato

ANMONCE JUDIDIAIRE.

Cour Civile de Distriot. Perolese d'Orieses, Division D.—No 102,750,

SUCCESSION DE SUMUEL H. ST. MARTIN.

Confermément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Ceur Civile de District pour la paroisse d'Otiéana, Livis en D. Dossier No 102,750, dans l'affaire intitulée Succession sie bamuel H. St. Martin, ledit ordre daté et signé du 27 décembre 1912, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, j'off irai en vente à l'enchère publique, à 11 heures A. M., le JEUDI, 16 ianvier 1913, sur les lieux 1621 avenue de l'Explanade, la propriété mobilière suivante, à savoir —

Un let de Menbles pour vestibu es, balon Sal'e à manger, Cham-bre à coucher, Cuis.ns et autres meobles sa-Conditions-Comptant sur les lieux.

tant sur les lieux.

Meesrs Guion, Lumberment et Hébert,

avocats per l'édministratrice.

5 jan-5 21 16

ANNONUE JUDICIALEE. Cour Civile de District, Parcisse d'Orléans... Division D.-Ne 102,750.

l'Honorable Cour Civile de District pour la p voisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire proisse d'Oriéans, Division D. dans l'affaire intitulée fuccission de samuel H. St. Mar tin. dousier to 102,750 ledit ordre daté et signé le 27 décembre 1912, adressé à J. L. Onorato, encanteur, l'official en veute aux enchères publiques, à 10 houres A. M., LUNDI, le 13 janvier 1913, sur les lieux 111 rue Decatur, la propriété mobilière. à

SUCCESSION DESAMUEL H. ST. MARTIN. Conformément et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la projesse d'Orléans, Division D. dans l'affaire mitiniée Fuccission de Esmuel H. St Martin. dourier no 102,750 lodit ordre daté et ingue le 27 décembre 1912. adressé à J. L. Doorato, encanieur, j'official en vente aux problèmes. A 141 hannes aux publisses à l'annes de l'encarre les lieux. LUNDI. le 13 janvier 1913, sur les lieux.

111 rue Decatur, la propriété mobilière. à savoir:

1. lot de cigares, cigarettes, pipes, tabac

Encauteur, 910 rue Gravier.

MM. Guioc, Lambremont & Hébert, avocate pour l'a-tmiuta ratrice.

1 janv-151213

Stern's Auction Co.

SUCCESSION DE ERASMUS JACOB SHEPHERD ET ALICE FORD, SON EPOUSE. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans — Division D — No. 102,975.

Diamants et autres bijoux, articles en or et en argent, tour, outils d'horloger, nouvements de montre, verres, etc.:

A l'encan, MARDI, le 21 jansler, à 11 heures a.m., A la Bourse de Stern 629-631 rue Commune.

DAR STERN AUCTION CO.—Jac. H. Stern. Encanteur—Vendra à l'enthère publique sur les sus dits lieux et

DAR STERN AUCTION CO.—Jac. H. Stern. Encanteur—Vendra à l'enchère publique sur les sus dits henx et
date en vertu d'un ordre sixue le 9
janvier 1913, par l'Hon. Porter Parker,
luge de la Cour Civile de District pour
la Paroisse d'orléans, Division D, dans
l'affaire ci-dessus mittulée et numérolée les valeurs ci-après décrites à savoir:

Conditions-Comptant. MASON J. SHEPHERD, Administrateur. MEYER S. DRIEFUS, Avocat. Jan11,19,21.

Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

on de LOUIS J. RECHTIEN, No 102,283, Cour Civile de District, Division "E."

PROPRIETES DE VALEUR DU TROISIEME DISTRICT.

817-19 ALVAR, entre Dauphine et Bourgogne, Double Cottage. 806 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple. 822 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple. 3 TERRAINS sur BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne.

Treisième District de cette ville, cane l'ilet borné par les rues Alvar, Dauphine, Bourg-gne et Bartselemy, désigné com ne terrain No o de l'ilet No 242 aur un créquis et cert ficat de vover daté le 27 mars 1911 et s'gué par o de l'ilet No 242 au un créquis et certificat de vover daté le 27 mars 1911 et avgué par George De Armas voyer et legénieur civit annexé à un acte devant Bobert Legrer no taire, daté le 2 avril 1911, d après lequel croquis led t terrain est situé a une dis arce de cent vingt sept pirds hait ponces et aux l'gues della rue Dauphine et meure de la treate deux pieds de face à la rue Alvar sur une trofondeur res cent dix ment pieds quat e pouces et trois lignes entre lignes para le es.

Les an é lorat ons sur ladite propriéré portant les Nos municitaix 81/-819 rue Alvar et consistent en un cottage dent le contennant é, chambras de chaque et de cet.

2. Un certain terrain avec louse les bâtis ses et améliorations qui s'y trouvent, et ton les les dé endances y appartenant atiné dans le Troisième District de cette ville, désigné comme terrain No 9 dars 1/2-t No 242 borné par les rues Barthélemy, Dauphine, Bourgeme et Alvar, sur un cioquis et certificat de 2/3ef. Oste le 27 mas 1911, et aigné par George De Armas, voyer et ingénieur civil annexé a un acte devant Robert Legier, notaire, daté le 5 surci 1911; d'après lequei et la levit terrain mesure trente et un piede onze pouces et cinq 1 gars de face à la rue Barthélemy un une profondeur de c'intigt

e pouces et cinq I gave de face à la rue thélemy sur une profondeur de c nt vingt piede entre ligues parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage simple, d'ch. mbres. ga lerie, hangar, etc., et

TERRAINS SUI BAHTHELEMY, CAITE DAUPHING OF BOUTGOGRE.

DAR STERN & GUMBEL Ltd. Léonard
L. Su'rn. Encanteur.—FEUDI. le 16
janvier 1913 à muit à la Bourse des Propriétées Fouccères. 311 rue Baronne, en vertu
d'ung ordre supé le 11 décembre 1912 par
l'Honoi able Geo H. Théard jugs de la Cour
Civile de District pour la paroisse d'Orléans,
Division E. dans l'affaire ci dessus inti niée et
numérotée, il sers vendu à l'encan la pro
priété di après décrite, à sevoir
L. Un certain terrain avec toutes les ba
L. Un certain terrain avec toutes la ba
L. Un certain terrain avec toutes l'es avec de l'es au un crossite deville des sur un crossite deville des b nne profondeur de cent cinquante et un prove-trois pouces entre ligi es parallé es, terrain A étant pius près et étent aitae a un, distin-es de solzanu-trois plois orza pouces et trois lignes aur la rue Bourg gue et sont composés du tout de terraine son 3 et 4 et partie du du tout de terraine vos 3 et terrain No 11 de l'ifet No 10.

4. Un certain terrain avec toutes les bâ-4. Un certain terrain avec toutes les bâtitianes et améliorations etc., dans le même distrior et it que la propriété chéesans décrité, désigné comme terrain No 5 du dit liet, meanrant trante-t-un pieds, il pouces et sing lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent cinquante et un plads trois pouces de profondeur, entre lignes parailères. Les améliorations consistent en un cottage simple, avec 4 chambres, etc. et est counu pur le Nommanique sitz que Berthélem.

chambres, etc., et est count par le Nomeracipai 822 rue Brethélem.

5. Un critain terrain dans le meme distriut et liet, désigné comme tarrain No 6 meser ant trente un pinde once ponces et eit quignes de face a la rue Bacthélemy aux une
précondeur de crit cinquante-et un piels
alons pouces entre lignes parailèles.

1 auditions—Comprant. Acte de vent detant Robert E. M'Counter, pour en aux fr's

aux forts. tant Robert E. O'Connor, notair-, aux fre's de l'actré ent. Un décôt de 10 pour ceat se a requie au moment de l'adjutication. Aussi, un lot de menti es de maison.

STERN & GUMBEL, Ltd.

L. Fred. Andry avocat. 15 dec-15.22 29-j.n.5 12 16

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Margaretha Becker veuve de Daniel Jung. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 102.558 — Dission B. — Avis est par le présent donnée aux créancers de cette succession et à outes ar les personnes interessées d'avoir à deduire dans les dix logirs qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présente par Frank Becker, executeur restainentaire de cette succession, ne serait pas approuve et l'omologue et les fonds distribués conformément au dit rompte. Par ordre de la Caur, Thomas (ONNELL, Greffier, — J. B. Rosser, Jr., avocat. POUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

Succession de James Lea McLean et épouse COURCIVILE DE DISTRIOT POUR LA Parcisse d'Orisens— No 102, 172—Din atun B—Avis est par le présent coune sus créanciers de octos succession et à tour s soites personnes intéresses d'avoir de de luir. dans les dix lours qui sulvront la pinsente un tication, les raisons (s'ils en ort on neul vent en averri pour lesquelles le tableau partiel de distribution présente par Benjamin Rosch administrateur d'octe succession ne serait pas approuve et bomologué et les fonds distribués conformément afuit compte. Parordre de la Cour. THOMAS CONNELL Grefter.—Daffery, Quintiro & Brimby, avente. sies dix ours qui survront la prosente po

4 janv-4813

Succession de Mme Carrie S. Beiger. COOR CIVILE DE DISTRICT POUR A SANCISSE d'ORIGENS-No 100,540 - Divi sion A.—Avis est par le présent donne nu créentieux de cette succession et a seutes autres personnes intéressées d'avoir à déduirs fans les dix jours qui saivront le présente not fication se ratsons (e'ils en ont on pen mui en avoir; pour lesquelles le comple final présenté par Mile Evelyn Beiger, enécutires le sammentaire de cette succession, autre avec d'avit par autrenté et à homologue et rait pas approuvé et bon ies finds districts conformément audit comple. Par erdre de la Our. TROMAS OONEELL. Gremer - Jos. Lautenschlaeger. Syncat. 3 janv-3 7 12

Succession de Herman Wilke. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-roisse d'Orléans — No. 102,612 — Di-vision E — Avis est par le présent don-né aux créanciers de cette succession pet à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par William C. Wilke, exécutur testamentes de cette successées heur testamentaire de cette succession, he scrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
11;ant \$15,20

AVIS DE SUCCESSIONE Succession de Mme Pierre A. Delachaise

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la COUR CIVILE DE DISTRICT four la Paroisse d'Orléans — No. 15,088 — Division A — Attendu que Sophie Elizabeth Enoul Dugue Livaldaus, veuve de John Berdernagle a présente une pétition à la Cour a reffe, d'obtenir des lettres evecutoires datives testamentaires dans la Successon de Mine Pierre A. Delachaise decidée intestat, avis est par le prisent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les ratsons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. lite nétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
D. V. DOUSSAN, Avocat.
Jan12,13,15

Succession de Margaret E. Bares SOUR CIVILE DE DISTRICT POUR R Paroisse d'orienns — No. 191,915 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succes-sion et à toutes autres personnes insion et a toutes autres personnes in-terressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notifica-tion, les raisons («ds en ont ou peu-vent en avoir) pour lesquelles le comp-te flual présenté par Michael Bares, administrateur de cette succession, ne se-rant pas approuvé et homologge et les distribués conformément au di

ongs distribues conformement at di jompte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. LEGIER & GLEASON, Avocats. 12jan12,16,21

Succession de Henry Mason POUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa roisse d'Orleans - No. 103,057 - Di roisse d'Orléans — No. 103,057 — Division C. — Attendu que Mme Rosa Penny veuve d'Henry Mason, a présenté une pétition à la Cour à Peffet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Henry Mason décèdé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela pent concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquellts it ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Eraste Vidrine, avocat.

8jan8,12,17

Succession de Moses Stroter Gordon COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-foisse d'Orléans — No. 102,258 — Di-vision A. — Avis est par le présent don-né aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéres-sées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joshua Gordon administra-tion de cette suggestion ne sersit pa-Par ordre de la Cour, THOMAS CON-NELL, Greffler. — Robert O'Connor, avo-

·8ian8.12.17

VENTES A L'ENCAN.

Ramsey & Danziger

ANNONOS JUDICIAIRS. 408 410 rue Carroll, Grande Páticas en bri-ques à deux étages.

416 rue Carroli, Bătiene en briques à deux étages. 514 516 rue Chartres, Bâtiese en b'iques quatre étigat, cot tig-é an nonveau Palais de Juatie, d'un million de dol-lars, Bôtel St Louis, etc.

1318 rue Bienville, encoignure Liberté, Bâ-tiase en briques, à trois âtages, louée à bail \$1,500 par an le baillé avent dépensé pour les améliorations en-iron \$3,000, lesquelles enclierations revientent au propriétaire à l'expiration du ditbail.

135-37 rue N. Brosd, près de Canal. G. .nde Résidence Donole à deux ét sges. 123 rue Ford Broad, près Canal, Grande Ré-siden e Sin ple, à deux étages. 200 2-14 . is N. Liberté, près de la rue du Causi.
225 N. Frankiin, occupé par une brvette à \$900 par an le ball-àny at dépensé \$1.500 en améliorati ni, qui doivent revenir au propriétaire i l'expiration du ball. 111-13-17 rue S. Robertson, près de la rue du Canal l'incristé vonant d'être

repares. 125.129 rue S. Rebutson, près de la ; le du Canal, Maison Double à deux E' ? 121 tue S. Echertson. Résidence Simple à deux stages, venent d'étre réparée. Dans l'affaire de la succession de Frank Sharp. No 59 713—Cour Civile d District pour la Parolese d'Oriéans, Division "E.."

Paroisse d Urisans, Division E.

DAR RAMSEY & DANZIGER—C. A.
RAMSEY Encanteur—Burean 341 rue
Corondest, JEUDI, le 16 ja.vier 1913.
a mid: a Beutse d'a Prupriète Foncières. No 311 rue Esronne, Premier District de cette ville, il sera
vendu a l'énchère publique, en vertu de et
conformément a un ordre daté et signé du 13
décembre 1912 par l'Hon. Geo. H. Theard
juge de la susdite Cour, Division E. dass
l'affaire di-Jesue intitulée et numérotée, et
qui m'a été adicasé, la propriète di-aprés déqui m'aété adicasé, la propriété ci-aprés dé crite, à savoir :

No. 1—Un certain lot de terre, ainsi que les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans les dépendances y appartenant, situé dans l'het borné par les rues charires, St. Louis, Touslouse et Vienle Levée,maintenant Decatur, commençant à une distance de quatre-vinst seize pieds dix pouces de l'eneoignure de la rue St. Louis et messirant trente-quatre pieds trois pouces de face à la rue chartres sur cent quarrante-se, it pieds six pouces de profondeur sur le côté vers la rue Toulouse, et du côte vers la rue St. Louis unes première profondeur de cent quatre pieds néuf pouces, de là il se reirect vers la rue Toulouse une distance de onze pieds sept pouces et quatre lignes et à une deuxème profondeur de quarrante-deux pieds neuf pouces, et vingt deux pieds sept pouces et quatre lignes de la rigeur dans le fond.

Les ameliorations sont commes comme les numeros municipairs 514-16 rue chartres, consistant d'une bausse en

de largeur dans le fond.

Les ameliorations sont connues comme les numéros municipaux 514-16 rue chartres, consistant d'une bâusse en briques à quatre étages, ayant magasin, passage pour voitures et environ vingt chambres.

No. 2—Une cortaine portion de terrain, y compris toutes les bâtisses et ameliorations qui s'y trouvent et coutes les dépendances qui y appartiement, désignée par la 160-10 de l'îtet borné par Bienville, Frinkim, Liberté et liberville, ser un créquis annexe et un certificat de voyer date du 11 mars 1912, signée par Walter I. Seghers, deputé voyer de ville. Selon le uit certificat de voyer la dite portion de terrain commence à une distance de 107 pieds 6 pouces de la rue Bienville et mesure à partir de ce point 28 pieds 5 pouces de la rue figue trée ve's la rue figues trèe ve's la rue figues de 10 pieds 8 pouces et 4 ièrnes et une première profondeur sur le côté opposé de 80 pieds 8 pouces et 2 liches, puis s'élargis ent sor une lignée vers la rue figue ve's la rue lignée vers la rue lignée vers la rue lignée vers la rue lignée parallèle à 11 rue lignée parallèle à 11 rue

tirée vers la rue Berville, 29 pieds 6 pouces, alors sur une seconde profendeur sur une ligne parallele à la rue deur sur une ligne parallele à la rue florville de 31 pieds 4 pouces et 6 lignes, jusqu'a la ligne de derrier; qui à 57 pieds 10 pouces et 1 ligne; Etant composée de la totalité du lot original No. 7 et de l'arrière portion des lois originaux Nos, 8 et 4.

La dite propriete est vendue sujette au bail expirant le fer, décembre 1914, à raison de soivante-quinze dollars par mois. La batisse ou ameliorations sont commes comme le No. 225 N. Franklin et occupées comme cafe.

No. 3—t ne certaine pot on de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dais le leuxielme District de cette ville, dans le carre No. 364, borné car les rues Broad et Canal avenue et la rue Iberville, autrefois Douane, et la rue White, desgiée par la leure "C" sur un certificat d'arientage daté da 17 novembre 1896, dressé par U. E. Seghers, voyer en cette ville, annexé pour reférence a un acte de vente par Langliuais, et a's, à Gaudet, passé pardevant M. V. Dejan, notaire, le 24 decombre 1896, et devant être pris à ba point de distance, trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue lberville, autrefois Douane, et meterquatre pieds neuf pouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue lberville, autrefois Douane, et meterquatre pieds neuf pouces et six lignes de l'encoignure de l'avenue Broad et de la rue lberville, autrefois Douane, et meterquatre pieds neuf pouces et six les meters de l'avenue Broad et de la rue lberville, autrefois Douane et mesurant d'apprès ledit devis en meingues de l'eucoignure de l'avenue Broad et de la rue Berville, autrefois Douane, et mesqrant d'après ledit devis en me-sure americaine, treute-huit pieds quatre pouces et quatre lignes de face sur la-dite avenue Broad, la même mesure en largeur dans le fond par cent vinga trois pieds six pouces et une ligne en pro-fondeur sur la ligne de côte No. 113, le fondeur sur la ligne de côté No. 113, le plus près de la rue liberville, autrefois bouane, et cent vingt-trois pièds onze pouces et deux lignes en profendeur sur la ligne de côté du No. 15 vers l'avenue canal; le dit lot "C" comparazinant l'entière propriété connue comme, vieilles sétés Nos. 16 et 16 1-2 rue ou avenue Nord Broad.

Les améliorations connues comme numéros munecipaux 135-37 rue Nord Broad, gonsistent en une maison double à deux et les contenant environ 12

Froad, consistent en une maison double à deux è es contenant environ 12 chambres de chaque côté.

No. 4—beux certains lots de terrain, ainsi que les batisses et amphoratons qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui vaponartiement, tités dans le premier i is act de cette ville, dans le carré borné par les rues Broad, White, Canal et l'avenac Cleveland, autoriois rue Gasquet, et désignée par les Nos, 46 et 17 sur un plan établi par L. W. Brown, voyer, daté du 12 août 1886, annexé à un acte passe devant Andrew Hero, Jr., notaire, le i octobre, 1886, et mesurant comme suit, à savoir: Lot No, seize, trente et en pieds i is pouces et une ligne de face à la rie broad, cent quatre vingt-onze pieds un ponces et une ligne de face à la rue froad, cent quatre vingt-onze pieds un pence de profondeur sur la ligne de coté vers le lot No, quinze, cent quatre-vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne du coté du lot No, dix-sept, et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière; et le lot dix-sept rente-et-un pieds trois pouces et une ligne de face à la rue Broad, cent quatre vingt-onze pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No. size et cent quatre-vingt-onze pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No. dix-but et sur les précédentes lignes en arrière des lots Nos, vingt-et-un et vingt-deux et trente-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière.

ct-un pieds trois pottes de largeur en arrière.

Les améliorations connues comme le No municipat 123 rue Sud Broad consistent en une maison simple à deux étages, façade en briques, environ quinze chambres, grande écurie, hangar, etc., prises d'eau et d'égout.

5. Une certaine parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent stuée dans le Premier District de cette ville, dans le cairé N., 230 borné par les rues Cartoll, Perdido, Poydras et Carondelet, sur un plan de Frank H. Waddill, le 19 avril, 1912, suivant lequel plan ledit lot ou parcelle de terrain mesure trenteneuf pieds un pouce et pas de lignes sur la rue Carroll, la même largeur en arrière sur une profondeur de 63 pieds rière sur une profondeur de 63 pied

ceres. Les améliorations sont connues comme Nos, municipaux 408-10 rue Car-roll sur l'arrière de l'Hôtel De Soto et consistent en une bâtisse en briques a jeux étages. No. 6-Un certain morceau ou par-No. 6—Un certain morceau ou par-celle de terrain, avec teutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartien-nent situé dans le même carré que le précédent sur un plan de Frank H. Waddill, daté du 19 avril, 1912, sulvant leuvel, plan leuffe parceille que sur Waddill, daté du 19 avril, 1912, sulvant lequel plan, ladife parcelle ou mor ceau de terrain mesure vingt-sept pleds dix pouces de face à la rue Caroll, même largeur en arrière sur solxantetrois pleds neuf pouces et pas de ligne en profondeur entre lignes parallèles, Les améliorations sont connies com me numéro municipal 416 rue Carroll,

The state of the s

neuf pouces entre lignes égales et paral

VENTES A L'ENCAN.

consistent en une datisse simple en briques a deux etages.

No. 7—th certain lot de terre, ainst que les datisses et anéliorations qui s'y trouvent et toutes les dependances y appartenant, situe dans le deuxième l'istret de cette ville, designe par la lettre A de l'idet No. 129, borne par les rues Bienville, Frankim, Liberte e lberville, sur le devis et certificat d'arpentage oate du 14 mars 1912, signe par Walter J. Seghers, dejuté-voyer de ville, d'après lequel arpentage iedit lot mesure vingt-sept pieds neuf pouces de face à la rue Bienville sur une profonceur et façade à la rue Liberté de cent vingt-sept pieds, et d'une profondeur sur la ligne du côté opt osé le séparant qu lot No. deux de cent sept pieds, de la il s'élargit à un angle droit, sur une qu lot No. deux de cent sept pieds, de la il s'élargit a un angle droit, sur une ligne parallèle à la rue Bienville de dix-sept pieds, un pouce, de la il y a une desixième profondeur de vingt pieds sur une ligne parallèle à la rue ligherté et s'etend à la ligne du fond, laquelle ayant quarante-quatre pieds six pouces et trois lignes, equel dit lot de terre forme l'encoknure des rues Bienville et Liberte, et est composé du tout

pouces et trois lignes, lequel alt of de terre forme l'encolknure des rues Bienville et Liberte, et est composé du toat du lot original No un et d'une portion ou lot original No un et d'une portion ou lot original No unu.

Les ameliorations sont connues par le No municipal 1318 rue Bienville encolknine de la rue Liberte, consistant d'une bâtisse en briques à trois étages et ayant environ 24 chambres.

No 8--Lue certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui sy trouvent et toutes les dépendances qui y apparaiennent désignée par la lettre "B," cans le même district et det que la propriété ci-dessus et derinerement décrite, démontre sur l'arpentage anné Mé ci-dessus pour reférence. D'appres lequel arpentage ladite portion de terre mesure trente-sept pieds hui touces et six lignes et face à la rue liberté, trente-sept pieds six pouces et cue ligne en largeur cans le fond, sur me profondur sur la ligne le séparant qua lot "A" de quarante quatre pieds six conces et tens lignes et des lignes et derne fond. ene profondur sur la ligne le séparant ou lot "A" de quarante quatre pieds six pouces et trois lignes et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de quarante-cinq pieds cix pouces et quatre ligites. Ladite portion de terre étant compose de la portion du devant du lot original No. neuf et d'une portion du lot No huit.

Les améliorations sont connues par les Nos municipaix 220-22-24 rue N. Liberté, consistan, d'une rangée de maisons.

No. 9-Trois certains lots de terre ain-No. 9—Trois certairs lets de terre ainsi que toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borne par les rues Canal, Robertson, Gasquet et clathorne, designés par les lettres E. F. et G sur un croquis ou plan d'arpentage etabli par L. J. Fremeaux, ingenieur civil, daté du 25 avril 1880 et annexé pour reférence à un acte passé devant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 3 mai 1880. Lesdits lois 1889 et annexé pour reférence à un acte passé devant Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, le 3 mai 1889. Lesdits lois s'adjoignent l'un l'autre, et ceux désignés par les lettrès E et F mesurent chacun quinze piéds trois pouces cinq lignes de face à la rue Robertson sur soixante-douze pieds hint pouces une ligne de profondeur entre lignes paraffeles, et le lot 6 mesure quinze pieds trois pouces six lignes de face à ladite rue Robertson par soixante-douze pieds brois pouces et une ligne de profondeur entre lignes, paraffèles. Ledit lot "ti' est borné sur le côté vers la rue Gasquet (maintenant Cleveland) par une affece de cinq pieds trois pouces de largeur, ouvrant sur la rue Robertson, et lesdits lots E. F et G sont bornés en artière pas une allée de deux pieds et onze pouces de largeur et trente quatre pieds six pouces et quatre lignes de longieur, ouvrant sur la ci devant allee sur le côté du lot "G," et lesquelles dites allees sont communes en plusieurs lots les born ant. es born ant. les born ant.

Les "un-horations sont cennues comme Nos municipaux 111-13-17 rue Sud
Robertson, et consistent en une rangée
d'habitations triples, à deux ctages,
contenant environ six chambres chacune

No. 11-Un certain lot de terrain, ain-si que les bâtisses et ameliorations qui si que les battsses et ametiorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Pre-mier Justricte de cette ville, désigné par le lot No huit, dans le carré berné par les rues Robertson, Claiborne, Canal et les rues Robertson, Claiborne, Canal et cleveland, autrelos Gasquet, sur un plan par Frederick Wilkinson, voyer, le is mars 1839, deposé en l'etude de H. B. Cenas, ancien notaire, et mesure en me-sure américaine vingt-six pieds sept et 22 (1910) de peuces de face à la rue Ro-bertson par une profondeur de cent-vigit gept pieds dix et 70100 de pouces, entre lignes paralleles. chtre fignes paralleles.
Les améliorations sont commes comme le no municipal 121 rue Sid Hobertson, consistant d'une résidence simple à deux étages, avant vestibule et environ huit chambres.
No. 11—Un certain lot de terrain ensemble avec les bâtisses en améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Carré benné par les rues Robertson, Cleveland, fautrefois Gasquet clauborne et Canal, e, mesurant d'après

bertson, Cleveland, [antrefois Gasquet]
Claborne et Canal, e. mesurant d'après
un devis annexé a un acte passé pardevant S. H. Lewis, ancien notaire, dressé
par W. T. Thompson, ingénieur civil
et voyer, daté du 1 décembre 1848, viægtsix pieds sept pouces et six lignes de
face à la rue Robertson, sir une profondeur de cent deux pieds neuf pouces,
entre lignes parallèles, tout en mesure
américaine, s'étendant au fond à une allee de trois pieds de largeur en commun
audit lot et autres.

Les améliorations sont connues comme Nos numicipaix 125-29 rue R. Robertson, consistant d'une residence donme Nos municipant 125-29 rue R. Ro-bertson, consistant d'une residence don-ble à deux étages, contenant environ six chambres de chaque côte. Conditions—Un tiers ou plus comp-tant à l'option desdits acquéreurs, et la ballance selvivier. tant à l'option desdits acquéreurs, et la halance s l y en a, en un et deux ans, cu billets des dits acquéreurs, portant date égale avec l'adjudication, avec sept pour cept d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèc le et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par jes clauses usuelles de sécurité, inclu-ant cing pour cept d'huporaires d'avec ant cina pour cent d'honoraires d'avocat

and the poor cent a nonoraires d'avocat en cas ce procès a transfert de l'assu-lance, etc. Les ac ièrems devant as-sumer au dessus e, en oles de prix d'e l'adjudication les taxes de 1915 les loy-ers ne devant apparentr aax a quereurs qu'à partir de la dair des actes de vente. Les actes de vente aevant (tre vàcultes nardecant Micol. 5). Dengres exécutés pardevant Mfred D. Danziser, notaire, aux frais des acquéreurs. 40 00 de depot requis au moment de l'adjudi-

A. W. DANZIGES E. M. COHA, Avocate pour l'exécuteur. 15 déo-15 22 29 - Jay 5 12 16

Kernaghan & Cordill

ANNONUE JUDICIAIRE Cottage double en bois, No 321 rue Dianna, Alger. Rue pavée, une ligne de cars élec-

triques au coin. Succession de Mme Frances McCarter, veuve de Jesse Carr.
No 72,733—Cour Civile de District pour la Parcisse d'Orléans-

Paroisse d'Orléans
DAR KERNAGHAN & CORDILL.

W. A. Karnaghan. Eucantener — Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI. le

23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des
Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il
sera vandu à l'euchère publique, en veriu
d'un ordre daté du 18 décembre 1912, de
l'Hon. E. K. Skinner, juge de la suedite Coar,
Division U,dame l'affaire el-dessus intituiée
la propriété claprée décrite, à savoir:
Le octtage double en bois o 521 rue
Dians, contenant quatre chambres, sur un
certain lot de terre, situé dans le Cinquième
District de cette ville, dans l'illet No 186,
borné per les rues Dians, Tôche, De Armas et
l'avenue Breeklyn, et meaurant 32 piede de
face à la rue Dians sur 159 pieds 10 pouces
et 5 lignes de prefondeur, et désigné sur les
rôs et dessesses en esta de la ville de la Neuvelle
Or éans comme let No 6.

Or sans comme let No 6. Conditions - Comptant. L'acquéreur de-Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1918 en ulus et sa deseus du rix d'adjudication. Vingt pour cent en argent sers requis de l'acquéreur au mouent de l. vente L'acte de veute per devant A. Brian, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

O C. Friedrichs, av cat.

22 dec—22 29-jan 5 12 19 23

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger Ramsey & Danziger Danziger & Tessier

AMMONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Simple, 272 rue CherokreSuccession de Veuve Madesine Roberts.
No 102,566—Cour Civile de District pour
la paroise d'Oriéans, Division D.

DAR RAMSEY & BANZIGEM, C. A.

Ram-sy, encanteur, buseau 341 rue
Carondelet — JEUDI, le 30 janvier 1913.
sera vendu à la Bourse, 311 rue Baronne.
Premier District de cette ville, en vertu de
et con ormément à un ordre daté et signé e
27 décembre 1912 par l'Hon. Porter Parker,
luge de la sussite Cour, Division D. dans
l'affaire ol-dessus intitulée et numérotée, la
propiété el-après décrite à savoir:
Un cettain t-train, evec t utes les bâtises et amélio-stions qui s'y trouve 7, etc.
dan le Se trième Di trict de ortte ville, aus
l'iles nu 40, bon-té par les rues Cherokee.
Hillary, Mississippi et McCarty, d-signé
comme t-train No 22, et mesure 20 pieds de
face à a rue Cherokee sur 107 pieds'é pouos-de trofordeur.

Conditions—illementant l'aconétaur devant ed de profordeur. Conditions-Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1913 et payer pur l'ac-te de vente devant E. L. Well, notaire. Dix poer o-nt d- dépôt requis au moment de l'adjudiosi se.

Joseph Laughtenschlaeger, avocat. 29 dec-29-jan 5 12 19 26 30

Stern & Gumbel, Ltd

AMNOYOR JUDIULAIRE SUCCESSION DE JAMES MURPHY.

No 101 094—Cour Civile de District peur la Parois-e d'Ur éans. Au Plus Hant Eschérisseur—Joli Cottage Double No 2608-10 A venne Tulano entre

Double No 2608-10 Avenue Tulans entre Broad et D. geno s.

PAR STERN & GUMBEL, Ltd. Ltonard L. Stern, encanteur — I era vendu à l'enchère publique, JEUDI, le 25 junvier 1913, à midi, à la Purse des Propriétés Foncières. No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 6 décembre 1912, et d'un autre ordre supplémen… ire daté du 17 décembre 1912, etgné par l'Hon. E. K. Skuner, remplaçant l'Hon Porter Parker, luge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D. ma nteuant absent, dans l'affaire ci dessus intituée et nurérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

absent, dans l'allaire di dessus intitules et i numérotés, la propriété di-après décrite, à savoir:

Un certain 'ot de terrain, y compris trutes les bâtises et améliorations qui s'y trouvent, et tontes les dépendances y appartenant, eit thé dans le Premier District de cette ville, d'uns l'ist anciennement 49, maintenant 555, toiné par l'avenue Tulane (sociennement rue Commune), Broad, Gravier et Dorgenois. Le dit lot étant désigné par le No 3 sur un 7 in de sabdivision du dit i.et, en 44 lote, par l'. N. D'Héméceurt, D. C. S., daté du 10 juil et 1890, abneué pour rétérence à un acte de dénêt passé devant N. B. Tri-t, notaire, le 28 eccours 1891, et meeurant, seion le dit plan, 31 preds de face à l'evet ue Tulane par 122 pre la 3 pourcs e. 7 lignes entre lignes paralièles. Les amél orations consistent en un joil cortage deable de 4 chambres et hangar de chaque côté.

Termes—Comptant, Dix pour cent de dépôt a sera requis au moment de l'adjudication, le soilde navable au nouvent du tassage de l'ete.

Termes—Comptant. Dix pour cent de dépôt sera requis au moment de l'adjudication, le soide payable au moment du pas-age de l' cre de vente devant Arihur Landry, notaire. Les oyers et les revenue reviend ant à l'acque or de ladite propriété à partir de la date de l'acts de vente. La equérear assumers en sus du prix d'achat les taxes de ville et d'Elat . evables pour l'aunes 1913. L'acquèreur payera le soft des certificats des Certific de Curonit et de District des mater-Unia, ceux du breun des aliénations et c'hypothèque de la Nouvelle-Orieans, ainsi que ceux des receveurs des taxes d'Etat et de la vine de la Nouvelle-Orieans.

STERN & GUMBEL LTD. Col. Jno P. Ballivan E. M. Heat. avocats. 22 dec-22 29- jan 5 12 19 23

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Pas de Limite.

Pas de Réserve.

Mile Mary Isabelle Polaen et ai vs Mme Aline
Weeks Frost, veurs de Charles H.

Dolsen et s's.

No 102,107—Coor Civile de District pour la
paroisse d'Orléana.

DAR DANZIGEA: & TESSIER—C. A Tee
sier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—
MARDI, 14 JANVIER 1913

A midi, a la Bourse ges Proprietes Foucières.

MARDI, 14 JANVIER 1913

midi, a la Bourse des Proprietes Foucières,
311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ingemont rendu
le 3 ié mbre 1912 et signé le 9 décembre
1912, par l'Hon. Geo H. Théatd, juge de la
aurdite, Cour, Division F dans l'affaire sus
intitulée, laproprièté suivante décrite, à saveir. Un certain terrain, ainsi que les bâtisses et

parallèles.
Condition: "Un tiers on plus comptant, à Condition: —Un tiers on pius comptant, a l'option de l'acquérent, le solde s'il y et a, devent être représent par lien de vendeur, portant un intérêt au taux de 8 pour cent par ap, payable un an après la date avec toutes les clauses usuelles de récurité de l'acquéreur devant payer les taues de 1913, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant J. A. Woodvile, no terre aux l'acadé l'acquéreur.

taire, aux frais de l'acquéreur.

W. A. Parsons, avocat pour la demande

resse.

James Legendre, E. T. Florence, avocats pour les défendeurs.

14 do-14 15 22 29 jan 5 12 14

Albert Paul.

ARNOHUR JUDICIAINE. BON PLACEMENT. JOI COTTAGE SIMPLE. No 1214 rue Burdette.

SUCCESSION DE HENRY CLAY FOSTER No 100.859—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

DAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau DAR ALIERT PAUL. Encanteur, Bureau 311 rue Baronne—JEUDI, 23 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propliétés Foncières 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon E. K. Skinner juge de la dite Cour. Division U, daté du 20 décembre 1912, il sera vendu à l'eachère publique—Un certain terrain avec toutes les améliore, tions qui s'y trouv-ut. situé dans l'iles boude pa: les rues Burdette, Fern (eutreféis Washington) Oak (autrefois Quatrière) et Plum, mesurant 30 piede de faue à la rue Burdette par 120 piece de profendeur autre ligeas pa mesurant 30 pieds de face à la rue pui avec aux 120 pieds de profondeur entre ligaes pa aur 120 pleas de profondeur entre lignes pa-rallèles.

Les amélierations comprennent un gentil

cottage simple comme comme No 1214 rue Burdette et bien entouré de résidences mo dernes, - Conditions, comptant - L'acte de vente aux rais de l'acqué eur devant Gabriel Fernandes. frais de l'acqué eur devant Gabriel Fernandes. Jr. notalite. L'acquéreur devra assumer les texes de 1912. Un dépôt de dix pour cent sein requits au moment de l'adjudication. Fê la Berhel, avocat. 22 déc—22 29 jan 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu de l'épicerie et huvette encol-Contenu de l'épicerie et huvette encol-gaure Laurel et rue Valmont. No. 102,513 — Cour Civile de District, paroisse d'Orléans — Succession de John Warnke, VENDREDI, 17 janvier 1913 à 11 heures a. m.. sur les lieux ci-dessus mentionnés, suivant l'ordre de la dite Cour daté le 6 janvier 1913.

Conf date le 6 janvier 1915.
Sera vendu eu gros.
Conditions—Comptant. Acte de vente
gux frais des acquéreurs devant Gabriel
Fecnandez, Jr., notaire.
ALBERT PAUL, Encanteur.
Sjan8,12,17

VENTES A D'ENGAN.

ANNONCE JUDICIAIRE. SUCCESSION DE JOSEPH BLANCHARD BUCCESSION DE JOSEPH BLANCHARD

No 3.246-Vingt-troisième Cour de District

Judicia re Paroisse Ste. Marie.

EAR DANZIGER & TESSIER, C. A.

Serier, Eucanteur, Bureau No 134
rus Carondelet - MARDI, is 21 janvier
1913. à midi, à la Bourse des Prepriétés Foncières, No 311 rus Baronne, il
a-ra vendu aux er chères subliques, en vertu
d'un erdre daté du 16 décembre 1912, de
l'Hon. Thos M, Misling, juge de la dite Cour,
dans l'affaire sus intituiée, la propriété ciapiès use de le le le le le le la propriété ciapiès use de la de terre avec les blaisses et

Un cortain let de terre avec les haisses et améliorations qui s'v trouvent désigne par le No 3701 rue Iberville; dans le Second bistict de cette ville, dans l'ilet borne par les ness Iberville, Bisaville, Télemaque et Cortaz et mesurant pins ou mons 22 pieds de face à la rue Iberville sur 92 pieds de professéen et de façade sur la rue Télémaque. Conditions—Comptant, et l'acquéreur devra payer les axes de 1913 en pluset su dessus du grix d'adiudication, 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant H. G. Bloub, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Un certain let de terre avec les baisses et rais de l'acquéreur. 21 dec-21 23 29-jan 5 12 19 21

ANNONUES JUIDIOIARES

IENTES PARA & SHEMIR.

ANNONCE JUDICIAIRE Vente de propriété de valeur améllorée du sixième District

ortant le No. municipal 3432 rue Clara, entre la rue Delachaise et l'ave-nue Louisiana. Alphonse Nobles vs. Hirsch-Levy Realty

Company. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orféans — No. 102,880 — En vertu d'un writ de saisse et de veute qui m'a été adresse par l'Honorable cour de District pour la Faroisse d'Orféans dans l'ancre ci-dessus mutulée, le procederai à vendre à l'enchere publique, à la Bourse des Proprietes Foncières No. 311 rue Baroine, entre les rues Umon et Gravier, dans le Premier bistrict de cette ville, JEUDI, le 13 février 1913, à midi la propriété ci-après decrite à savoir: ecrite a savoir: decrite a savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, vôites, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième bistrict de cette ville dans l'Het No. 633 borné par les rues clara, Magnoha, belachaise et l'avenne Louisiana, désigné par la lettre D, sur un croquis de voyer fait par técorge be Armas, voyer et ingénieur civil, date le 10 décembre 1909, et annexé à un acte passé devant Emanuel Leopold Weil, notaire, le 16 décembre 1909, et mesure d'après ceci commençant à une distance de quatre vingt sept pleds, huit pouces, trois lignes à partir du coin des rues clara et belachaise dix sept pieds quatre lignes de face a la rue Clarà, dix sept pieds en largeur dans le fond sur une profondeur de soixante setze pieds, trois pouces, sept lignes sur le coté le plus près de la rue Delachaise et soixante quatorze pieds quatre pouces, deux lignes de profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Delachaise et soixante quatorze pieds quatre pouces, deux lignes de profondeur sur l'autre côté des cess de l'avenue Louislana et est Un certain terrain avec toutes les baprès de la rue Delachaise et soixane quatorze pieds quatre pouces, deux li-gnes de profondeur sur l'autre côte plus près de l'avenue Louislana et est composé de la partie de l'arriere des terrains originaux 25, 27 et 28. Saiste dans le procès ci-dessus. Conditions—Comptant; l'acquéreur de-vra au moment de l'adjudication faire un depôt de dix pour cent du prix d'a-chat.

hat. Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans. JOSEPH LAUTENSCHLAEGER, Avocat pour le demandeur. Janio,12,17,24,31fev7,13

VENTES PARLE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Rantz vs. Dexter Harris. DREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 55,773 — En vertu d'un writ de Fieri Facas qui m'a éte adresse par l'Hon, Henry Renshaw, fuge de la Division C, Première Cour de Citéde la Nouvelle Orléans, je procèderat à vendre à l'enchère publique à mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deux-ème District de cette ville, MARDI, le 21 janvier 1913 à 11 heures a. m., la propriété ci-après decrite à savoir:

The caisse euregistreuse "National" No. 258,675, un comptoir à bière deux caisses, un lot de bouteilles contenant des liqueurs, deux petites glacières, un coffre à glace, un évier, deux billards à poches, un lot de billes, trois tableaux, un lot de verrès, un lot de dames-Jeannes vides, une caisse à tabac, un putre, un lot de queues, deux tables de jeu, sept chaises, un buffet, un lavabo, une pendifle, un bureau, etc.

Saiste dans le procès ci-dessus intitulé sulvant l'inventaire enrégistré dans non bureau.

Conditions—Comptant.

P. McGILL, constable Première cour de Cité de la DREMIERE COUR DE CITE DE LA

P. McGHLL, r de Cité de la Constable Première cour de Cité Nouvelle Orleans. LEMLE, JONES & MORING. Avocats pour le demandeur. jan10,16,21

ANNONCE JUDICIAIRE

Cha., F. Rentz vs C. R. Evans.

DREMHERE COUR DE CITE DE LA
Nouvelle Orleans -- No. 55, 857 -- En
vertu d'on writ de Fieri Facias qui m'a
ete adressé par l'Hon. Hy. Renshaw,
juge de la Division C. Première Cour de
Cuté de la Nouvelle Orléans, je procèderat à vendre à l'enchère publique à
mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis
entre les rues Royale et Bourbon, dans
le fieuxième District de cette ville,
MARDI, le 21 janvier 1913 à midi la propriète ci-après décrit à savoir:
Une caisse enrégistreuse "National"
No. 879,205, un comptoir, un billard à Cha., F. Rentz vs C. R. Evans. Une caisse enrégistreuse "National" o. 879,205, un comptoir, un billard & oches, une netite glacière, un lot de pacines, une petite graciere, un ros de boutefiles vides, un ratelier, un réser-voir, une pompe, etc. Saisie dans le procès ci-dessus inti-tulé suivant l'inventaire enrégistre dans non bureau. conditions-comptant.

onstable. Première Cour de Cité de la Nonvelle Orléans. LEMLE, JONES & MORINO, Avocats pour le demandeur, jani0,16,21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Martha W. Murya, femme seule, vs. Henry Hallner. DREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 55,082 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a éte adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la bivision C de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, cour de Clié de la Noivelle Orieans, dans Laffaire ci-dessis initiulée et nu-mérotée, je procèderai à vendre à l'en-chère publique devant la nouvelle bâ-tisse de cour rue Royale entre les rues St. Louis et Contl. dans le beuxième District de cette ville MERCREDI, le 22 janvier 1913, à midi la propriété ci-après decette à savoir.

janvier 1913, à midi la propriése ci-après decrite à savoir:

Deux ceriains terrains, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'ave. Nashville et les rues Annopeistron, Eleonore et Tchoupitoulas, dans l'îlet 43 Hurtsville, designés par les numéros 23 et 24 sur un plan par A. G. Blanchard, attaché à un acte devant A. Hero, Jr., notaire, daté le 10 mai 1838, et suivant lequel dit plan les dits terrains mesurent enacun 28' 7' de face à l'ave. Nashville sur une profondeur de 120' entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par Henry Haffner par achat du "Crescent Honry Haffner par achat du "Crescent daté le 25 mai 1908, et eurégistré dans le bureau d'allénations dans le livre 214 fo'to 736. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

t-dessus initiae Comptant.
Conditions—Comptant.
P. McGILL, Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orleans. HOWELL CARTER, JR., Avocat pour demandeur.

ANNONCES JUDICIARES

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur amé Norée du Troisième District Portant le No, municipal 1337 rue Mari-gny entre les rues Urguhact et Villere.

Ideal Savings and Homestead Association vs. Mme Viola Lacoste, épouse de John A. A. Schuler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 192,112 — En vertu d'un writ de saise et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affairs ci-dessus intituitée, le procéderai à vendre à l'enchere publique à la Bourse des Proprietés Foncières No. 311 rue Baronne, catre les rues Union et Gravier, dans le Premier Instrict de cette ville, JEUDI, le 13 fevrier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant on de quelque façen en dépendant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Îlet No. 57 désigné par le No. onze du dit liet, borné par les rues Marigny, Mandeville, Urquhart et Villèré anciennement Girod's d'après le plan par J. Pillé et annexé a un acte passe devant Seghers, ancien notaire, date le 27 avrié 1835, le dit terrain mesure en mesure Americaine trente cinq paels six pouces déréace à la rue Marigns sur cent dix hint pieds de profondeur.

Saiste dans le procès ci-dessus.

Conditions—tomptant: l'acquèreur au moment de l'adjidication devra faire un depôt de dix pour cent du prix d'achai.

LOUIS KNOP,

Shérif civil de la Taroisse d'Orléans.

WILLIAM A. WENCK.

Avocat pour le demandeur,
janio,11,17,2/3,3fev), 2,13 TOUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

ANNONCE JUDICIAIRE

Venté d'une grande propriété de valeur améliorée du Deuxieme District Portant le No. municipal 920 rue Dan-phine, entre les rues St. Philippe et Dumaine. Terrain mesurant 45' 5" 2"'\127' 10" 5"'

Crescent City Building and Homestead Association vs. H. L. Zänder.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parousse d'Orléans — No. 102, 938 — En vertu d'un writ de saisie et de vente Paroisse d'Orleans — No. 102, 933 —
En vertu d'un wit de saisle et de vente
qui m'a été adressé par l'Honorable
cloir Civile de District pour la Paroisse
d'Orléans dans Faffaire ci-dessis intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère
publique à la Bourse des Propriétes
Foncières, No. 311 rue Baronne entre
les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le
13 février 1913, à midi la propriété ciaprès décrite à savoir;
Un certain térrain avec toutes les
bâtisses et améllorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges,
servitudes, prescriptions, dépendances
et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le
Deuxième District de cette ville dans
l'îlet borné par les rues Dauphine, St.
Philippe, Dumaine et Bourbon, dans l'ilet No. 76, le dit terrain est désigné par
le No. 11 du dit liet et commence à une
distance de cent cinquante trois pieds,
hint pouces et deux lignes à partir de
l'encotgnure des rues Dumaine et Dauphine, mesure quarante cinq pieds cinq
bources et deux lignes de face à la rue Pencognure des rues bumamé et Dau-phine, mesure quarante chiq pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue bauphine sur cert vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur en-tre lignes paralleles, le tout d'après un arpentage de H. L. Zander, ingénieur et voyer, date du 14 juillet 1909, attaché à un acte de C. C. Friedrichs, daté le 20 juillet 1909.

juillet 1900.
Saiste dans le procès ct-dessus.
Conditions—Comptant: Facquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP. EOUIS KNOP, Shérif Civil de la Parotsse d'Orléans, ARL C. FRIEDRICHS, Avocat pour le demandeur, jan10,17,21,31fev7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif Civil d'un grand lot assorti de convertures ouatées cou-vertures de laine, rideaux de dentelle, courtepointes, tales d'oreiller, petits tapis, moustiquaires, pendules, tapis, matelas, articles religieux comprenant vitrines, comptoirs, pupitres, et meu-bles de bureau, accessoires, etc., ainsi qu'un grand coffre-fort en fer.

Mile L. Chenet vs. H. J. Cohen & Co. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 193,070 — En vertu d'un ordre de vente daté le 9 Janvier 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire cidessus intitulée, je procéderat à ven-dre à l'enchère publique sur les lieux ct-après désignés, MARDI, le 21 janvier 1913 à 10 heures 30 a. m., la propriété ct-après decrite à savoir; Dans le rez-de-chaussée de la proprité No. 433 rue Royale. Le contenu et effets sur les dits fieux suivant l'inventaire enrégistré.
Saisie dans l'affaire et-dessus.
Conditions—Comptant sur les fieux.
LOUIS KNOP.

Shérif Civil de la Parotsse d'Orléans. A. D. DANZIGER. Avocat pour la demandresse. jan10,16,21.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District, Pertant les Numéres mucclipaux 2012, 2911, 2913 et 2915 rue Magn ilia (dans l'il t des rues Sixième, Clara, Se,-

tième et Tolédar o. Rag wald B. Rordam've Lens Nuccio. One of the DE DISTRICT rear is paroisee d'Orléans. No 103.669—Re vert d'un writ de saisie et vente qui w'a été adresse per l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisee d'Orléans, dans l'affaire eipour le paroisse d'oriens, dans l'anaire el-2 -us intitulés, le precéderal à vendre à l'unenere publique à la Bourse des Propié-tés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier Dis-triot de cette ville, le JEUDI. 30 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à sevenir.

1913, à midi, la propriété ol-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec toutra les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privi-èges, servitudes et dépendances y appariement ou de quelque façon en dépendant, située dans le Quetrième District de cette ville, désigués par les items Cet D de l'ilet No 348, borné par les unes Magnolis, Sixième, Clara, Sertième et Toledano sur un croquis et certificat de voyer daté le ler juillet 1908, s'gaé par D. E. Seghers et File, voyers, annexé à un aute passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, notaire, le 14 septembre 1908, D'après leque croquis lesdits terrains ou parosite de terre sont adjacests atmesure chaonn à savoir. Terrain "C." viagt-hit pleds es deux lignes de face à la rue Magnolis, vingt-uit pede quatre pouces et trois lignes de l'argeur dans de face à la rue Maguella, vingt-ruit prede quatre poucers et trole lig, es de largeur dava le fond; et ferrain "D," vingt huit rieds cinq pouces et quatre lignes sur la rue Mag-nolis, vingt huit pieds et deux lignes de lar-geur dans le fond; les deux des dits terrain-sur une profondeur de soixante pieds seut pouces et une ligne. Terrain "O" étant le plus près et s'étendant à une distance de

pris prei et setemant a une ciatano de cinquante-trois piede cinq poucos et six li-gn:s de l'encoignure des rues Magnolia et Sixième, Baint dans l'affaire di-dessue. Conditions....Comptant; l'acquéreur au me-ment de l'adjudication devant faire un dépot de 10 pour cent du prix d'achat. LOUIS KNOP. Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

lemandeur. 28 dec - 28 - jan 3 10 17 24 30

AVIS AUX OREANCIERS

Dans l'affaire de la Liquidation de la Centra Stores, incorporated,

Stores, incorporated.

OUE CIVILE DE DISTRIOT peur la raroisse d'Oriéans, Mo 98,899— Division E — Avis est parile ordeont denné sex oréanciere de cette affaire et à tentes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dit jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ent en peuvent an avoir) rour lesquelles le compte présenté par Joseph Collins, Henry Gambel et Lester Gumbel, liquidateurs dans cette affaire, se serait pas approuvé et homologué et les feude distribuse confermément au dis compte. Par ordre de la Cont — THOMAS COMMELL, Genfler. — Monte M. Lemann, avocats.

Eleman, 27 12